



Conclusions d'incident pour notre enfant de 10 ans.

Par **capricorne69**, le **28/02/2011** à **19:40**

Bonjour,

le papa a confirmé par téléphone (en novembre 2010) qu'il était ok que notre enfant parte en classe de neige pour le mois de mars 2011 avec l'école. le 29 janvier 2011 elle a reçu une lettre en AR du papa de notre enfant pour dire qu'il refusait catégoriquement qu'elle parte du fait de son asthme.

du coup mon avocat a fait une demande en urgence devant un juge qui a tourné en incident, l'avocat a fourni à l'avocat du papa de notre enfant : papier de la maîtresse, 2 certificats qui indiquent que l'enfant peut partir sans problème, les papiers ont été transmis le 15 février 2011, et là, stupéfait, je reçois un coup de téléphone aujourd'hui de la soi-disant secrétaire de mon avocat qui me dit que le jugement est annulé demain (car ma présence était obligatoire à 8h30 au tribunal), car soi-disant que le papa a téléphoné à la secrétaire et qu'elle a dit oui pour le départ et qu'il était rassuré de voir que notre enfant pouvait partir sans problème!!!!

ma question d'ailleurs, je n'ai pas pensé quand j'ai UE la soi-disant secrétaire si c'était POSSIBLE d'arrêter du jour au lendemain une procédure?

j'ai UE déjà des problèmes dans le passé par des fausses personnes qui faisaient passer pour la secrétaire ou autre de mon avocat!!!

DONC ma question est:

est-ce possible de tout annuler du jour au lendemain????????? MERCI DE RÉPONDRE C'EST TRÈS URGENT!!! de plus qu'on m'a téléphoné à 16h58!!!!

l'audience avait lieu demain matin à 8h30 au tribunal et ma présence est obligatoire....

cordialement

Par **mimi493**, le **28/02/2011** à **19:53**

Présentez-vous à l'audience, au pire, vous serez venue pour rien.

Par **capricorne69**, le **28/02/2011** à **20:04**

re
cela est possible d'annuler l'audience?

Par **capricorne69**, le **28/02/2011** à **20:04**

re
cela est possible d'annuler l'audience?

Par **capricorne69**, le **28/02/2011** à **23:04**

merci de vos réponses, bonne nuit a vous tous!!
je vais a l'audience demain